



CERCLE NAUTIQUE D'ARS EN RÉ



Tu souhaites passer ton monitorat avec le Cercle Nautique d'Ars en Ré ?

J'INVESTIS POUR MON AVENIR JE DEVIENS MONITEUR/TRICE FFVOILE



Fais de ta passion un métier en devenant moniteur-trice de voile.

Avant d'entamer ta formation **Monitorat Voile**, nous te conseillons d'acquérir une expérience d'aide moniteur ou d'animateur club dans une structure affiliée à la FF Voile, ou au C.N.A.R. Durant l'été . conditions: effectuer au moins un stage et avoir plus de 14 ans et le niveau 3 ffvoile. Contacte-nous. Cette étape n'est pas obligatoire, mais est vivement recommandée car elle vous permettra de confirmer votre goût à l'enseignement et d'avoir un aperçu du métier de moniteur ou monitrice de voile. Et navigues le pus que tu peux sur le plus de supports possibles.

Lien informatif de la fédération Française de voile:

http://www.ffvoile.fr/ffv/web/services/formation/moniteur_voile.asp



Différentes étapes sont à respecter:

1) Tu dois déjà obtenir les **pré-requis** nécessaires afin d'ouvrir ton livret de formation.

Pour entamer une formation, tu dois obligatoirement remplir ces conditions :

Conditions

Etre agé d'au moins 16 ans .

Etre titulaire d'une licence FFVoile pratiquant ou compétition en cours de validité et visée par un médecin.

*Attester d'un niveau de pratique niveau 4 FFV.
Pour ça tu dois naviguer au maximum.*

Attester de la capacité à nager 25 m et s'immerger.

Etre titulaire du Permis côtier.

Etre titulaire du PSC 1.

« Badge » Module Prévention des violences.

Grace à ta licence ffvoile - Inscris toi à la plateforme pédagogique de la fédération et réalise le questionnaire pour obtenir le badge.

<https://claco-ffv.univ-lyon1.fr/workspaces/3873/open/tool/home#/tab/-1>
« Badge » Module Prévention des violences

Modalités d'obtention

Autorisation parentale

Le C.N.A.R peut te la délivrer.
Licence annuelle .

Certificat médical

Le niveau 4 s'obtient en régates (niveau régional) ou lors de stages de certification niveau 4. Le C.N.A.R peut te proposer un stage. ! Il ne peut être validé que par un formateur habilité FFVoile.

Fournir une attestation scolaire de « **Savoir nager** » ou "**pass nautique**"

Fish and ship Ars ou l'école de voile
C.N.P.A ile de ré 05.46.09.50.57

Sécurité civile, croix rouge, Association Rhénaise de Secourisme et de Sauvetage Aquatique (ARSSA): 07.76.94.01.89

1-Je m'inscris : [CLIQUEZ ICI](#) et ensuite :
2-Je me connecte pour créer mon
« Badge » : [CLIQUEZ ICI](#)

Tutoriel pour l'ouverture de ton livret de formation:

<https://media.ffvoile.fr/formation/videos/33364/creation-et-utilisation-du-livret-de-certification-cqp-iv>

N'hésites pas à nous contacter par mail ou téléphone si tu souhaites des infos!

2) Ensuite tu dois t'inscrire à la formation via ton espace licencié:

<https://www.ffvoile.fr/ffv/Identification/Login.aspx?ReturnUrl=%2fffv%2fWeb%2fEspaceLicencie>

Pour passer ta formation de A à Z compte 5 à 6 six semaines de présence au C.N.A.R , soit tu bloques tout l'été ou sinon tu peux l'étaler sur 2 années avec des périodes de formation sur les



vacances scolaires avec des dates d'examens prédéfinies que tu retrouves sur le "ruban pédagogique"..

La formation comporte des cours magistraux, de l'auto-encadrement avec les autres stagiaires de la formation moniteur et de la mise en situation avec du vrai public avec un tuteur et de la formation à distance via une plateforme pédagogique mise en place par la FFVoile ou tu pourras trouver beaucoup de contenu, des cours et réaliser des quizz pour t'auto évaluer.

Avant d'être en relation avec du vrai public tu devras réaliser les EPMSP ! C'est quoi?:

Exigences Préalables à la Mise en Situation Pédagogique

=Cela veut dire que tu seras capable de réagir de façon adaptée à une urgence simulée sur un groupe qui n'est pas du vrai public mais tes co stagiaires de la formation et/ou des membres du club .

Une fois les EPMSP validés tu devras faire une demande de carte professionnelle d'éducateur sportif afin d'être autorisé à être en relation avec du vrai public.

La formation se divise en 3 blocs et 4 examens:

Le bloc 1 : Qui se rapporte à la préparation et animation de séances voile , objectifs, préparation, animation, mise en sécurité(projets de navigations, la carte de progression)...

Le coeur du métier de moniteur 1 Examen avec séance de rattrapage.

Le bloc 2 : Bloc qui est aussi possible d'acquérir dans un autre sport (il se rapporte à informer et communiquer vers les publics accueillis dans les structures sportives, promouvoir les offres du club, travailler en équipe 1 Examen avec séance de rattrapage.

Le bloc 3 : Basé sur la préparation du matériel nautique , son entretien, préparer le matériel de surveillance et effectuer la surveillance de personnes en navigation autonome type location...

1 Examen avec séance de rattrapage.

Les EPMSP: 1 examen avec séance de rattrapage.

Parcours de formation (ruban) : https://www.cnar.fr/PDF/RUBANFORMATION_CNAR_2026.pdf

3) Contact nous : Cercle Nautique d'Ars en Ré, 27 quai de la prée 17590 Ars en Ré.

Tél : 05.46.29.23.04 **Mèl:** contact@cnar.fr